



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;  
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlis, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Marie-Noëlle Stassart, *Échevin(e)* ;  
Martin Casier, Christine Roisin, *Conseillers*.

**Séance du 21.05.19**

---

**#Objet : Répartition des subsides 2019 au bénéfice des groupements de jeunesse.#**

---

Séance publique

Le Conseil communal,

Attendu qu'un crédit de 2795 euros est inscrit à l'article 761/332-02 du budget ordinaire 2019 au bénéfice des groupements de jeunesse;

Attendu qu'il convient de procéder à la répartition des subventions;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi des subventions;

Considérant que cette loi s'applique aux groupements de jeunesse repris ci-dessous;

Sur proposition du Collège;

Vu l'article 117 de la nouvelle loi Communale;

**DECIDE**

De répartir comme suit les subsides 2019 aux groupements de jeunesse pour couvrir leur frais de fonctionnement et de subordonner la liquidation effective de ces subsides aux dispositions de la loi du 14 novembre 1983.

Le Collège peut se faire produire les comptes, budgets et rapports d'activité des associations.

19ème Unité du Christ-Roi FSC : 340 €

29ème Unité St-Clément FSC : 340 €

33ème Unité Guide St-Clément GCB : 340 €

42ème Unité Guide de Floréal GCB : 340 €

76ème Unité Scouts : 340 €

124ème Unité Ste-Croix FSC : 340 €

Groupe Honneur : 340 €

asbl La Passerelle : 415 €

Le Conseil approuve le projet de délibération.

26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 22 mai 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze